

Claude Pair parle de SPECIF

Claude Pair, premier président de SPECIF
Université de Nancy

En mars 2006, Claude Pair avait écrit dans le numéro 55 du bulletin de SPECIF ses souvenirs de premier président, son article s'intitulait : « *SPECIF au berceau* » et commençait par cette introduction due à la rédaction du bulletin : « *Lors du dernier congrès, nous avons fêté les vingt ans de SPECIF. Plusieurs anciens présidents nous ont fait l'honneur de leur présence. Ce fut l'occasion de les interroger sur le passé. Claude Pair, premier président, a eu la gentillesse de nous écrire quelques lignes qui resteront dans nos mémoires.* » Nous reproduisons ici, *verbatim*, cet article, tout fraîcheur et humour ; seules quelques formes typographiques, ainsi que la mise en page, ont été modifiées. *Nota bene* : on pourra relire avec intérêt l'article publié en 2021 dans le numéro 18 de ce bulletin par Marion Créhange, Pierre Lescanne et Alain Quéré¹.

Mon cadeau à SPECIF pour son vingtième anniversaire est celui que peut offrir un ancien combattant : des souvenirs. Mais j'ai cherché à les étayer par les documents que j'avais en ma possession sur la création de l'association et ses premiers mois. Car il faut se méfier de la mémoire, et même du devoir de mémoire comme on dit aujourd'hui, pour lui préférer l'histoire, qui s'appuie sur des documents. C'est d'ailleurs ainsi qu'a procédé Florence Sèdes pour son article du dernier numéro, à partir de la collection du bulletin. Je vais me situer en amont, au tout début, il y a un peu plus de 20 ans, lors de la création de SPECIF et de la mise en place de ses instances.



1. *L'informatique de Claude Pair*, DOI:10.48556/SIF.1024.18.91.

J'ai pourtant un souvenir presque deux fois plus ancien, un peu flou et là sans document, que je situerais vers 1967. On était à l'époque de la création des IUT, puis de la licence et maîtrise d'informatique. Le mot même d'informatique était encore nouveau : il avait été proposé en 1962 par Philippe Dreyfus, d'abord sans grand succès, puis consacré en 1965 lorsque l'AFCAL (association française de calcul), née une dizaine d'années plus tôt, après avoir ajouté à son titre TI (traitement de l'information), à la suite d'une fusion était devenue AFIRO (association française d'informatique et de recherche opérationnelle), ancêtre de la défunte AFCET (C pour «cybernétique») et, peut-on dire, de l'actuelle ASTI. Je me souviens donc d'une réunion nationale, tenue à Nancy, sur la même idée qui aboutira près de 20 ans plus tard : fonder une association de personnels de l'enseignement supérieur, pas seulement pour l'informatique — ils auraient été trop peu nombreux — peut-être pour les mathématiques appliquées où elle était englobée. Il s'agissait de marquer un territoire, défriché d'abord par quelqu'un comme Jean Kuntzmann à Grenoble, dont l'intérêt était contesté, notamment par les mathématiciens : l'un d'eux ne m'avait-il pas dit, alors que je terminais ma thèse d'État (qu'il n'était pas question de ranger dans une rubrique d'informatique) : «vous avez tort de vous intéresser aux choses nouvelles, elles ne resteront pas toujours nouvelles, alors que les anciennes resteront toujours anciennes»; et comme cette thèse traitait de grammaires, un autre professeur éminent avait déclaré à son propos : «ce n'est pas parce que l'on dit que les noms prennent un S au pluriel qu'on est un mathématicien». Mais cette réunion n'a eu aucune suite, peut-être à cause des événements de 1968 qui avaient changé la donne universitaire, sûrement parce que les créateurs potentiels étaient trop occupés, pris à la gorge par le développement d'une discipline dont on se demandait si elle en était vraiment une.

Sautons donc à 1985 pour en venir à SPECIF et suivre les étapes de sa création et la genèse du nom de l'association.

Tout commence par une lettre circulaire, non datée mais devant remonter à avril ou mai 1985, qui invitait à une réunion constitutive :

- origine : laboratoire de génie informatique de Grenoble ;
- «Objet : CREATION D'UN CLUB des enseignants et des chercheurs en INFORMATIQUE» ;
- six signataires, occupant des fonctions dans les organismes ayant à connaître de la discipline : Jean-Claude Bermond, président de la section du CNRS, alors 8 ; Jacques Courtin, président de la 24^e section du CSCU ; Alain Dussauchoy, président de la commission nationale des MIAGE ; Claude Girault, consultant de la direction de la recherche et son prédécesseur Louis Bolliet, pionnier de l'informatique ; Georges Stamon, président de la commission nationale des départements d'IUT ;

- contenu : « Nous pensons qu'il est souhaitable et urgent de mettre sur pied une structure de rencontre, de dialogue et de concertation des enseignants et chercheurs en informatique, pour discuter des problèmes de notre discipline entre nous et avec les organismes officiels. Une forme possible serait la création d'un club informatique qui pourrait soumettre des propositions au secrétariat d'État aux universités et au CNRS au nom de la communauté informatique. » Suit l'invitation à la réunion « avec l'ordre du jour suivant : l'enseignement, la recherche, les équipements, les personnels ». Ceux qui seraient dans l'impossibilité de venir pourront envoyer leurs commentaires et suggestions à Jean-Pierre Finance².

Je n'en sais guère plus. Je crois que les choses s'étaient nouées autour de Georges Stamon et de suggestions venues du club EEA. J'ai pu donner mon avis avant l'envoi de la lettre, mais je n'en étais pas à l'initiative, car j'avais pris de la distance avec l'informatique depuis quelques années. On est venu me chercher pour m'offrir de présider l'association. Peut-être parce que j'avais été à plusieurs reprises au service de la communauté : école d'été fondée en 1971 ; animation de la sous-section d'informatique de la 18^e section du CCU (mathématiques appliquées) créée en 1973, une première victoire ; présidence de la section 2 du CNRS (informatique, automatique, analyse des systèmes, traitement du signal) créée en 1976. Peut-être parce que, hors informatique, je sortais d'une fonction nationale, directeur des lycées au ministère... et que j'étais donc disponible.

La réunion fondatrice se tient le 29 mai 1985, dans les locaux de la faculté de médecine située dans l'enceinte de l'hôpital Pitié-Salpêtrière. La liste d'émargement recense 62 présents, aux trois quarts des hommes, parmi lesquels cinq futurs présidents de SPECIF ; mais dans l'assistance, deux dames, voisines dans la salle comme dans l'alphabet, seront encore là vingt ans après, comme aurait dit Alexandre Dumas, dans le CA de 2005 : Jacqueline Chabrier et Christine Choppy.

Le compte rendu « de la réunion des enseignants-chercheurs et chercheurs en informatique » fait état d'environ 80 présents ou excusés. Il relate les interventions introductives sur les quatre points prévus par la lettre d'invitation, puis celle du représentant du club EEA (A. Bourjault) sur les objectifs et le fonctionnement de son association. La discussion qui suit conduit à rejeter une insertion dans ce club ; mais « il faudra rechercher des modalités de collaboration [...] dès que la communauté informatique sera mieux structurée ». Il ressort des débats que « cette communauté est constituée d'enseignants d'informatique de l'enseignement supérieur et des chercheurs en informatique des établissements publics ». L'association sera un « moyen d'expression de la communauté » et un « lieu de débats et de propositions ». Les axes de travail retenus reprennent ceux

2. Sur la forme, la lettre montre que, contrairement à ce que laisse entendre l'article cité de Florence Sèdes, le traitement de textes est déjà utilisé, même si les caractères ressemblent encore à ceux d'une machine à écrire.

qui étaient déjà envisagés : enseignement, recherche, équipements, personnels. Enfin est constitué un bureau — uniquement masculin — appelé ensuite conseil d'administration provisoire³, pour établir les statuts, définir des objectifs à court et moyen terme, fixer des règles de fonctionnement : il se réunit aussitôt pour répartir les responsabilités entre ses membres.

Le surlendemain, le secrétaire général Charles Berthet et moi-même rédigeons un mémoire destiné à ce CA, reprenant les décisions prises : «Créer et mettre en place une association 1901 visant à réunir les informaticiens universitaires français. Le nom de la structure de réunion serait plutôt club». «La mission du CA provisoire est de préparer une assemblée générale qui se tiendra en décembre 1985» pour «adopter les statuts de l'association, définir ses orientations générales, élire un conseil d'administration». Au mémoire est joint un premier projet de statuts. Le CA provisoire devra «mettre en place un réseau de correspondants : probablement un collègue par université, qui se chargera de diffuser l'information», et aussi «organiser la publicité de ce projet d'association (presse nationale, presse professionnelle, CNRS, ministère, AFCET, correspondants)». Six réunions sont fixées entre juin et décembre : elles se tiendront toutes selon le calendrier prévu, à Jussieu dans la salle 203 du LITP (laboratoire d'informatique théorique et de programmation) qui accueillera les réunions de SPECIF jusqu'à ce que les informaticiens de Paris V nous offrent un lieu de rencontre plus confortable, en 1987 je crois.

La première réunion du CA a lieu dès le 12 juin. Le compte rendu s'intitule IUF, et il donne un minutage précis : à 14h, élaboration des statuts à partir du projet établi par C. Berthet ; à 16h, équipements : le ministère nous consulte pour réviser son schéma directeur, une commission y travaillera ; à 16h25, enseignements : l'organisation d'une journée d'études sur les licences et maîtrises est envisagée, après collecte d'informations auprès des responsables ; à 17h, courte information sur les conditions de publication des postes d'enseignants-chercheurs ; à 17h05, recherche : informations sur les objectifs scientifiques de la section 8 du CNRS, sur de futurs laboratoires nationaux, les programmes de recherche coordonnés, le plan de rattrapage du ministère de la recherche et de la technologie en matière d'équipement ; à 17h25, modalités de liaison interne à l'association. À la suite de la réunion, le président adresse une lettre à Georges Poitou, directeur de l'École normale supérieure, pour lui confirmer, après une conversation téléphonique préalable, que nous souhaitons que le siège de l'association se situe dans cette école : l'en-tête porte «Informaticiens Universitaires de France» — développement du sigle IUF — ce qui confirme le nom alors envisagé.

3. Arnold, Beauquier, Bermond, Berthet (secrétaire général), Dussauchoy, Finance (équipement), Fontet (recherche), Herman, Lucas (enseignement), Pair (président), Pujolle, Rigal (information vers l'extérieur), Stamon, Veillon (personnels), Vignolle (information interne). Carrez s'y ajoutera, les Lillois, par la plume de Gérard Comyn au lendemain de la réunion constitutive, ayant regretté de ne pas être représentés.

C'est la réunion suivante, le 10 juillet, qui va arrêter définitivement le nom. Je dispose sur ce point de mes notes manuscrites, sous forme de quatre essais : « Chercheurs et enseignants inf universitaires de France », puis « Enseignants et chercheurs en info », puis « Enseignants et chercheurs univ. en inf », puis « Société professionnelle des enseignants et chercheurs info Fce ». Je pense que nous étions là moins influencés par le « club » EEA que par le prestige de la SMF, Société mathématique de France : une société savante, ce que nous ne visions pourtant pas à être, la place étant occupée par l'AFCEt ; d'où le mot « professionnelle »... Puis, il faut voir le jeu habituel des informaticiens qui savent, comme disait un peu avant la définition d'Algol 68, que « les identificateurs n'ont pas de signification intrinsèque », mais qui enseignent qu'il ne faut pas nommer toutes les variables « toto » et qui adorent donner aux sigles une signification secondaire : à l'époque, on ne jurait que par les spécifications de programme et, à travers les essais, petit à petit le sigle SPECIF s'était imposé dans les esprits. Simplement, « professionnelle » ne plaisait guère ; et quelqu'un dans la salle, dans mon souvenir c'était peut-être Daniel Herman, a dit « personnels » : sur ma feuille, « professionnelle des » est alors barré et remplacé par « pers... ».

Mais, ce jour-là, on ne fait pas que de la terminologie ; sur la proposition de Michel Lucas, on décide de la première journée d'études, sur l'enseignement en licence et maîtrise d'informatique, avec un lieu, Rennes, un comité d'organisation et une date, 25 et 26 novembre, avant même la première assemblée générale de l'association fixée au 11 décembre. On traite encore de matériels car l'équipement des universités est alors un important souci, un schéma directeur est en préparation avancée et SPECIF veut avoir une influence sur lui ; et aussi de l'organisation de l'association : budget (Alain Dussauchoy est nommé trésorier), fichier des membres potentiels enseignants et chercheurs.

Le 10 septembre, le CA adopte les statuts : Charles Berthet les déposera à la Préfecture de police le lendemain 11 septembre... une date que le monde n'est pas près d'oublier ! On entre davantage dans la préparation de l'assemblée générale, on envisage la recherche de candidatures au conseil, on fixe le montant des cotisations. On reparle des journées de Rennes : le président a trouvé un financement à l'Agence de l'informatique (ADI). Un questionnaire sur les besoins en matériel est proposé et sera diffusé aux universités par le ministère.

Les réunions suivantes — 8 octobre, 12 novembre, 3 décembre — portent sur des sujets analogues. Les comptes rendus montrent que SPECIF a déjà acquis une certaine reconnaissance, ce qui n'empêche pas le conseil de chercher comment faire connaître son existence plus largement à l'extérieur : le président prend les contacts nécessaires. Cela aboutira en particulier à une note en forme de manifeste, adressée notamment au *Monde de l'informatique* (voir encadré ci-après).

La S.P.E.C.I.F., association des enseignants d'informatique de l'enseignement supérieur et des chercheurs en informatique des établissements publics, créée lors d'une réunion tenue à Paris le 29 mai, sort de sa période de mise en place. Ses statuts ont été déposés, sa première assemblée générale se tiendra le 11 décembre.

Au-delà des initiales, le sigle affirme que l'association veut contribuer à spécifier les objectifs de l'enseignement supérieur et de la recherche en informatique, et les moyens nécessaires pour les réaliser. Non pas que les informaticiens universitaires prétendent le faire seuls : la profession informatique et d'autres associations comme par exemple l'A.F.C.E.T. ont leur mot à dire, les décisions appartiennent aux pouvoirs publics, mais S.P.E.C.I.F. veut leur fournir un interlocuteur représentatif.

L'informatique est au cœur du débat économique et politique. La formation et la recherche le sont aussi. Mais trop souvent les acteurs que sont les enseignants et les chercheurs constatent que la spécification des objectifs et des moyens se fait sans eux, alors que leur connaissance du terrain et de l'évolution du domaine serait précieuse. Il arrive même qu'ils aient l'impression d'une programmation sans spécification, et tout informaticien sait bien que dans ce cas on obtient rarement le résultat escompté !

Le premier message de S.P.E.C.I.F. est donc : nous sommes décidés à apporter notre savoir et notre réflexion pour contribuer au développement de l'informatique. Et c'est pour cette raison que les représentants des pouvoirs publics qu'ont rencontrés les responsables de S.P.E.C.I.F. se sont déclarés tout à fait intéressés par la création de l'association et décidés à travailler avec elle. Il en est ainsi notamment pour ceux qui sont en charge de l'informatique au ministère de l'Éducation nationale et au C.N.R.S., pour le président de l'A.D.I., celui de l'I.N.R.I.A., ...

Les chantiers à ouvrir ne manquent pas.

Si les étudiants en informatique se placent bien sur un marché actif de l'emploi, ils ne sont pas assez nombreux. C'est que les enseignants, eux aussi, sont difficiles à trouver : comment sortir de ce cercle vicieux ? D'autre part, il semble dans certains domaines y avoir inadéquation entre les connaissances et les capacités demandées par la profession, et celles qu'acquière les étudiants : la première manifestation de S.P.E.C.I.F., les 25 et 26 novembre derniers, était une rencontre des enseignants des 25 licences et maîtrises d'informatique ; ils ont parlé de ce problème avec un représentant de SYNTEC et ont confronté leurs programmes. En outre, les niveaux de formation attendus par les entreprises tendent à s'élever : comment répondre à un besoin qui se manifeste surtout au niveau bac + 4 ou bac + 5, alors que c'est pour les techniciens supérieurs que l'offre de formation s'est le plus accrue ces dernières années ?

Du côté de la recherche, le dynamisme et la productivité ne doivent pas masquer sa fragilité structurelle. Le tissu des laboratoires est encore insuffisant pour répondre à l'ensemble des besoins. Le problème des liens avec l'industrie reste d'actualité : doit-on créer un relais entre les laboratoires et les entreprises ? sous quelle forme organiser les échanges de chercheurs et d'ingénieurs ? quels sont les termes d'une bonne collaboration et jusqu'où un laboratoire doit-il s'impliquer dans la valorisation des résultats de ses

recherches? comment participer au mieux à des opérations européennes comme ESPRIT ou EUREKA?

L'enseignement et la recherche publique partagent deux problèmes : le recrutement des jeunes et la nécessité de disposer de matériels adéquats. Le recrutement se fait essentiellement à travers des bourses et des allocations; mais leurs taux sont très divers selon les cas, et le plus souvent très insuffisants compte tenu des offres que reçoivent par ailleurs les jeunes informaticiens.

Pour le matériel, si des progrès indéniables ont eu lieu ces dernières années, ils n'ont pas empêché l'écart avec d'autres pays, et notamment les États-Unis, de se maintenir ou même de se creuser. Et on ne peut cacher d'autre part que bien des universitaires et chercheurs considèrent que l'industrie informatique nationale n'est pas en mesure d'assumer pleinement sa mission vis-à-vis de leurs laboratoires. S.P.E.C.I.F. saura-t-elle faire des propositions réalistes en ce domaine et trouvera-t-elle des oreilles attentives?

De l'assemblée générale du 11 décembre, je ne possède pas de compte rendu, seulement le résultat de l'élection au conseil d'administration statutaire : 32 candidats pour 24 sièges, le maximum prévu par les statuts; 291 votants; les élus⁴ obtiennent de 282 voix (un score quasi soviétique, l'URSS existait encore) à 182; cette fois, il y a quatre femmes, et l'une d'entre elles, Dominique Sotteau, sera choisie par le conseil comme vice-présidente.

La première réunion du nouveau CA, le 9 janvier 1986, est fondamentale. Dans la continuité de ce qui avait été mis en place dans les mois précédents, elle définit le mode de travail de l'association en cinq domaines (enseignement, recherche, équipement, personnels, organisation interne), chacun sous la responsabilité d'un membre du conseil, qui, pour les quatre premiers, anime une commission. Pour mieux répartir les charges, le CA aura lieu chaque trimestre, seul le bureau⁵ se réunissant mensuellement, le premier jeudi, et les responsables de commission n'y appartiendront pas, mais un membre du bureau assurera une liaison. Puis, à partir des discussions de l'AG, le CA fait, pour chaque domaine, une liste des actions à entreprendre en 1986. La création de correspondants locaux, déjà évoquée auparavant, est décidée, ainsi

4. Dans l'ordre des suffrages : Claude Pair (Nancy), Charles Berthet (Dauphine), Alain Dussauchoy (Lyon), Daniel Herman (Rennes), Christian Carrez (Lille), Jean Vignolle (Toulouse), Roger Rousseau (Nice), Michel Lucas (Nantes), Serge Dulucq (Bordeaux), Max Fontet (Paris VI), Georges Stamon (Belfort), Marie-Claude Vialatte (Clermont-Ferrand), Gérard Veillon (Grenoble), Jacques Voiron (Grenoble), Daniel Feneuille (Aix-en-Provence), Guy Renard (INRIA), Pierre-Claude Scholl (Grenoble), Chantal Robach (CNRS Grenoble), Dominique Sotteau (CNRS Orsay), Martine Rousseau (Orsay), Jacques Siroux (Lannion), Deri Demolombe (CERT Toulouse), Jean-Pierre Jouannaud (Paris Sud), Norbert Cot (Paris V).

5. Président Claude Pair; vice-présidente Dominique Sotteau; secrétaire général Charles Berthet; trésorier Alain Dussauchoy; membres chargés des relations avec les commissions Daniel Herman, Norbert Cot, Guy Renard, Pierre-Claude Scholl; organisation interne Jean Vignolle.

que celle d'un bulletin : la rédactrice en chef est la vice-présidente et il sera réalisé à tour de rôle par les principaux laboratoires ; dans le premier numéro, on trouve le compte rendu de l'assemblée générale et celui des journées licences-maîtrises. Mais on ressent le manque d'un outil de communication rapide, car Internet n'existe pas à cette époque : Roger Rousseau se propose pour l'étude d'un «réseau télématique» entre les membres du CA et les correspondants.

SPECIF entre alors en régime de croisière. Ce qui ressort le plus des comptes rendus des réunions du bureau et du conseil que je possède jusqu'à la mi-1988 porte d'une part sur les relations extérieures, avec les tutelles, les organismes traitant d'informatique, les entreprises, d'autre part sur l'organisation de manifestations : rencontre avec les employeurs de nos étudiants (9 octobre 1986) ; journées sur les DESS, le traitement d'images (avec le club EEA), l'informatique dans les DEUG et les formations doctorales, déjà.

Depuis se sont succédé huit présidents et une présidente, à un rythme relativement rapide d'un à deux ans, peut-être impulsé dès le départ par des circonstances fortuites, et qui est sans doute signe de dynamisme. Leurs origines géographiques sont assez concentrées : après un Nancéen, trois Lillois, trois Parisiens, deux Rhônalpins, dont le président actuel Pierre Lescanne que j'ai pourtant de la peine à ne pas considérer encore comme Nancéen. À l'occasion de la belle fête du 12 janvier, je lui ai remis, en cadeau d'anniversaire et avec mes vœux à SPECIF pour la décennie à venir, ce vieux dossier des origines que j'ai eu le plaisir de feuilleter pour les lecteurs de ce bulletin.